

Séance du 6 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le six avril à dix huit heures, les membres du Conseil Syndical dûment convoqués, se sont réunis en la salle des Colombiers à Blosseville, sous la présidence de M. Philippe DUFOUR, Président.

Nombre de délégués

en exercice : 44
présents : 31
votants : 31

Présents : Emmanuel BOUST, Jean Pierre CANU, Luc CLAEYSSENS, Alain COUROYER, Joel DESCHAMPS, Christophe DUBOSC, Philippe DUFOUR, Karine BATISTELLA, Noel GODEFROY, Carole PESQUET, Frédéric LEJEUNE, Bruno PAULMIER, Bruno PICARD, Jean Paul RENAUX, Jean Jacques THOMAS, Pascal VANIER, Dominique BOUGON, Serge BOUST, Pascal CAPRON, Philippe LARCHEVEQUE, Etienne LARDANS, Pierre Yves MENAGER, Didier BELLIERE (2), Josiane CERVEAU, Philippe COTE, Mathilde ROUSSEL (2), Claude ROUSSIGNOL, Martine PORET, Hervé LECLERQ

Excusés : Jean François ALIGNY, Olivier MATEUF, Jean Christophe DALLE, Christian LEROUX, Magalie WENDLING,

Date de convocation :
25 mars 2021

Absents : Yves GUERIN, Bernard TAILLEUX, Grégory BAR, Laurent BOUDIN, Olivier LECONTE, Ludovic HOUX (2), Gérard TIERCELIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut donc valablement délibérer.

DELIBERATION N°2021-04 : AFFECTION DU RESULTAT

Considérant que les résultats issus du compte administratif 2020 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement reporté	15 748,91 €	Excédent d'investissement reporté	150 049,15 €
Ou déficit de fonctionnement reporté	0.00 €	Ou déficit d'investissement reporté	0.00 €
Excédent de fonctionnement reporté année 2020	21 710,79 €	Excédent d'investissement reporté année 2020	33 141,72 €
Déficit de fonctionnement reporté année 2020	0.00 €	Déficit d'investissement reporté année 2020	0.00 €
Total excédent de fonctionnement	37 459.70 €	Total excédent d'investissement	183 190,87 €
Ou Total déficit de fonctionnement	0.00 €	Ou Total déficit d'investissement	0.00 €

Considérant que les restes à réaliser issus de l'exercice 2020 s'établissent ainsi :

Dépenses d'investissement reportées	144 558,00 €
Recettes d'investissement reportées	400,00 €
Solde positif	0.00 €
Ou solde négatif	144 158,00 €

Considérant par conséquent que le besoin d'autofinancement de la section d'investissement s'établit ainsi (corrigé du solde des restes à réaliser) :

Besoin d'autofinancement	0.00 €
--------------------------	--------

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation du solde disponible à la ligne 002 (recettes)	37 459.70 €
Report de l'excédent d'investissement à la ligne 001 (recettes)	183 190,87 €

Fait au Blosseville,
Le 6 avril 2021
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS
VERSANTS DU DUN ET DE LA VEULES
Espace Multi Services
40 rue Charles Lescane
76740 Fontaine le Dun